

## Archéologie et histoire de la Gaule

M. Paul-Marie DUVAL, professeur

La revue des sources littéraires de l'histoire de la Gaule, arrêtée l'an dernier à la fin du règne de Néron, a été continuée cette année et poursuivie jusque vers la fin du III<sup>e</sup> siècle. Les constatations faites antérieurement sur la nécessité de cette enquête se sont amplement confirmées : la chasse aux textes est toujours ouverte, même limitée au territoire gaulois (l'expansion celtique étant laissée de côté) ; les éditions récentes, les travaux publiés sur les auteurs et leurs œuvres, apportent de nouveaux points de vue. Aussi le Bas-Empire, avec la littérature chrétienne, a-t-il dû être réservé pour l'an prochain.

Cinq auteurs antérieurs aux Flaviens, non traités en 1965-1966, ont d'abord été analysés ; les œuvres des trois premiers sont de caractère technique. Columelle fait de nombreux emprunts aux procédés agricoles de la Gaule, sans que l'on puisse toujours savoir s'il s'agit de la Gaule propre ou de la Cisalpine — ou des deux ; on a trop souvent rapporté à la première l'ensemble de ces observations. Les passages certainement relatifs à la Transalpine sont toutefois nombreux : emprunts aux écrits sur la vigne de Julius Graecinus (de Fréjus), description du vaste parc de réserve d'animaux tel qu'on peut en voir des exemples « dans les Gaules » et dans d'autres provinces. Ce que Columelle dit du bétail est moins sûr. On a parfois affirmé qu'il avait visité la Gaule, ce qui n'aurait rien d'étonnant, puisqu'il était Espagnol et a vécu en Italie ; ce n'est, tout de même, qu'une conjecture. — Celse contient fort peu de renseignements sur la médecine en Gaule, où, pourtant, certaines branches de cet art étaient en honneur : l'ophtalmologie, les cures thermales, la pharmacopée des plantes. Ce qu'il dit des antidotes à base de « nard des Gaules » (notamment l'antidote fameux de Mithridate) mérite d'autant plus d'être noté, ainsi que le traitement de la pituite par ligature des veines des tempes et de la partie supérieure de la tête, tel qu'on le pratiquait dans la Gaule chevelue : ce dernier passage n'avait pas, jusqu'à présent, retenu l'attention des historiens de la médecine en Gaule. — Le traité d'Apicius sur l'art culinaire ne contient pas de recette gauloise (nous n'en connaissons, d'ailleurs, aucune), mais la récente édition commentée due à J. André suggère que l'*embractum* de Baïes pourrait avoir un rapport avec le mot gaulois *inbratarium*, connu par les graffites de La Graufesenque.

Pétrone et Mucien, libertins raffinés, ne sont pas sans analogies. L'auteur du *Satiricon* fait allusion à l'hiver glacé des Gaules, au teint crayeux des Gaulois. Il a résidé à Marseille ; un fragment évoque un usage des Marseillais en

temps de peste : l'expulsion d'un indigent entretenu aux frais de la cité pendant un an, rite de purification attesté par ailleurs. On ne saurait affirmer, toutefois, qu'il ait fait une partie de ses études à Marseille, comme le suggère E. Cichorius. De Mucien, nous n'avons qu'un seul passage authentique, emprunté par Pline à son recueil de souvenirs curieux : il concerne la suavité des huîtres d'Aquitaine ; quant au citoyen de *Bononia*, soi-disant âgé de 150 ans, que cite Pline d'après Mucien, il ne saurait être, comme on l'a dit parfois, de Boulogne : c'est évidemment de Bologne qu'il s'agit.

Les deux grands naturalistes du I<sup>er</sup> siècle, Dioscoride et Pline l'ancien, font une large place à la Gaule dans leur œuvre scientifique. Grâce à l'édition Wellmann et aux travaux récents de J. André sur le vocabulaire botanique, on peut aujourd'hui distinguer nettement : le texte de Dioscoride, qui contient des noms de plantes, d'animaux et de produits divers attribués à la Gaule, notamment à la Narbonnaise ; les annotations du Pseudo-Dioscoride, listes de synonymes en diverses langues, parmi lesquels se trouvent les noms gaulois de plantes cités en grec par Dioscoride. L'édition Wellmann choisit parfois hardiment parmi les lectures des différents manuscrits : il y aurait à revoir ceux-ci pour établir avec prudence la forme la plus probable des noms donnés comme gaulois. Dioscoride dit avoir vu sur place presque tout ce qu'il rapporte : a-t-il visité la Gaule, peut-être comme médecin dans l'armée romaine ?

Pline, lui, a vécu en Gaule et il y a une étude à faire sur ses rapports avec ce pays. En effet, on sait qu'il fut officier de cavalerie en Germanie, qu'il visita la Narbonnaise et la Belgique : à ces séjours sont dûs certains renseignements qu'il est seul à nous apporter, dans l'ordre technique (la moissonneuse mécanique, l'étamage, la pierre tombée du ciel qu'il a vue chez les Voconces, peut-être la statue de bronze du Mercure arverne) ou religieuse (la cueillette du gui, celle du *selago*) ; à ses lectures, mais aussi, peut-être, à ses séjours, une masse d'autres observations, dont les plus nombreuses concernent la faune et la flore : un classement géographique des données pour lesquelles Pline ne cite pas sa source pourrait clarifier la question, de même qu'un nouvel établissement du texte des livres géographiques. Toutefois, on ne saurait trop souligner les anachronismes de la documentation de Pline sur les mœurs gauloises : la mention des sacrifices humains (VII, 2, 19) et même celle des druides, officiellement supprimés depuis le règne de Tibère. En outre, il y a parfois ambiguïté entre la Gaule et la Gaule cisalpine (par exemple, en XVII, 23, 211).

Sous les Flaviens et sous Trajan, les sources latines dominent pour l'histoire de la Gaule. Frontin, qui a commandé en Gaule vers 70-73, n'est pas seulement un auteur technique : les travaux de Ch. Rosset ont montré l'importance historique de certains passages des *Stratagèmes*, qui complètent César sur certains détails de la guerre des Gaules (notamment, à propos d'*Uxellodunum*, de la bataille de Lutèce). — Martial, friand de détails exotiques, nous renseigne surtout sur la vogue de certains produits ou usages gaulois dans la Rome des Flaviens (vêtements, étoffes, produits de beauté, vins et fromages) mais il parle aussi de ses lecteurs gaulois et sa verve cruelle s'exerce aux dépens du Bordelais, du Lingon, du Batave. — Pline le jeune nous avertit de ses relations

littéraires avec certains Gaulois ; avocat, il cite plusieurs orateurs de ce pays, relate certains procès où ils furent mêlés : notamment à propos de la suppression, à Vienne, d'un concours d'athlétisme à la grecque ; la récente découverte dans cette ville (1966) d'une mosaïque aux athlètes nus paraît bien confirmer l'existence de tels concours. Pline cite aussi, dans le *Panegyrique de Trajan*, la Gaule immense, « presque sans limites ».

Quintilien, dans l'une des grandes *Déclamations* qui nous sont parvenues sous son nom, rapporte un règlement relatif à la taxe douanière dite « quarantième des Gaules ». *L'Institutio oratoria* cite plusieurs orateurs, gaulois ou d'ascendance gauloise, qu'on retrouve dans le *Dialogue des orateurs* de Tacite. Ce dernier ouvrage, toutefois, ne permet pas d'affirmer avec autant de certitude qu'on l'a toujours fait l'origine gauloise de ces orateurs, sauf pour Marcus Aper (qui défend l'éloquence moderne et loue en termes magnifiques le métier d'avocat) : c'est l'un des points mis en lumière par les travaux de sir Ronald Syme, qui, toutefois, s'est fait le défenseur de l'origine gauloise de Tacite. Le principal argument en faveur de cette thèse est la place que les événements de Gaule tiennent dans son œuvre, la seule, avec celle de César, qui raconte en détails une crise essentielle des rapports de la Gaule avec Rome : la crise de 69-70, qui occupe tout le début des *Histoires*, précédé probablement par un tableau de la Gaule qui devait constituer la fin, aujourd'hui perdue, des *Annales*. Beaucoup d'autres passages de son œuvre prouvent la connaissance approfondie que Tacite avait des événements gaulois, l'intérêt très vif que ceux-ci lui inspiraient : faisceau de vraisemblances, non de preuves, mais qui imposent désormais de scruter avec une attention redoublée le moindre témoignage de Tacite sur les faits gallo-romains.

A la fin du 1<sup>er</sup> siècle et au début du 2<sup>e</sup>, et plus encore à l'époque des Antonins, le succès croissant des lettres grecques nous vaut une majorité de témoignages transmis dans cette langue par des Grecs de Grèce ou d'Asie, des Romains et même un Gaulois. Chez Plutarque, on trouve dans les *Vies parallèles* des récits entiers et de nombreux faits isolés qui concernent la Gaule, parfois d'après des sources non utilisées par les autres auteurs dont l'œuvre est conservée : par exemple, l'invasion des Cimbres et des Teutons (*Marius*), la reddition de Vercingétorix et le bilan numérique de la guerre des Gaules (*César*), la révolte de Vindex et les campagnes de Galba (*Galba*). Les *Oeuvres morales* contiennent des anecdotes parfois inspirées des anciennes traditions sur les Celtes, qui traînaient chez les auteurs grecs. Si c'est bien du *Commentaire sur Hésiode*, œuvre perdue de Plutarque, que s'inspire Jean Tzézès lorsqu'il rapporte l'existence des îles des morts « autour de l'Océan qui baigne la Bretagne » (et, ajoute-t-il, placées « sous le contrôle des Francs »), il y aurait là une tradition antique qui situerait ces îles océaniques non pas seulement, comme le fait ailleurs Plutarque, au large dans l'Océan, sans référence à la Gaule, mais, aussi, près des côtes gauloises. — Dion Chrysostome nous présente les druides, conseillers obéis des rois : tradition ancienne concernant les Celtes occidentaux avant la conquête romaine ou — ce qui serait plus remarquable — les Celtes des îles à son époque ? — Denys le Périégète

rapporte des indications puisées à des sources très antérieures à son époque, sur la forme du port de Marseille et l'île océanique des prêtresses de Bacchus, notamment. — Quant à Favorinus d'Arles, orateur et conférencier de langue grecque, parmi les plus brillants du règne d'Hadrien, on lui attribue, outre un certain nombre de fragments, certains discours de son maître Dion Chrysostome. L'édition de ses œuvres a été commencée en 1963 par E. Mensching. Il ne parle pas de la Gaule (sauf du vent *circius* de sa province natale) mais nous renseigne sur lui-même, son amour du grec, ses relations amicales avec Hadrien.

Parmi les latins du II<sup>e</sup> siècle, deux « historiens », l'un plutôt abrégiateur d'histoire, l'autre strictement biographe, Florus et Suétone, apportent des renseignements puisés à des sources pour nous perdues. Florus est précieux, par exemple, pour la guerre des Gaules car il s'inspire de Tite-Live, dont le récit n'a pas été conservé. Il mentionne les deux trophées en forme de tours, « usage inconnu de nos ancêtres », élevés par les vainqueurs des Allobroges et des Arvernes, vers — 121 ; il commente le nom de Vercingétorix et indique les conséquences fâcheuses, pour Rome, de la conquête des Gaules : la guerre civile en est sortie. — Suétone, qui ne traite pas des événements historiques en général mais accumule les faits particuliers, n'apporte que des détails mais ils sont souvent inédits. Nous savons par lui seul que César a décoré les plus grandes villes des Gaules de magnifiques monuments ; il dit aussi que la plupart des provinces ont dédié à Auguste temples, autels et jeux quinquennaux. Il estime que Tibère a permis aux Germains d'occuper les Gaules au péril même de l'empire et nous renseigne sur les séjours de Caligula et de Claude en Gaule. Ses fragments nomment les principaux orateurs gaulois. — Juvénal cite, notamment, certains textiles de Gaule, le culte d'*Epona* à Rome, les goïtres nombreux dans les Alpes.

Arrien, dans ses deux traités techniques, tactique et cynégétique, donne le sens de plusieurs noms celtiques d'armes, de manœuvres et de chiens, qu'on rapporte traditionnellement à la Gaule : aux Celtes d'Occident, en tout cas, puisque l'auteur appelle toujours « Galates » ceux d'Asie mineure. — L'œuvre de Ptolémée, immense et variée, dont on attend encore une édition d'ensemble, concerne la Gaule surtout au point de vue de la géographie ou, plutôt, de la nomenclature topographique : c'est « essentiellement un catalogue de positions », suivant le mot d'A. Berthelot. Les manuscrits comportent de telles variantes qu'il faut bien admettre que le texte qui nous est parvenu n'est plus le texte rédigé par Ptolémée ; quant aux cartes, elles ont été, on l'admet aujourd'hui, réalisées après-coup, probablement par des copistes plutôt que par des cartographes. Ce lexique géographique, fait pour accompagner des cartes, demande à être presque constamment redressé pour la Gaule, qu'il appelle *Celtogalatia* (Galatie celtique, distinguée de la Galatie d'Asie mineure), tandis que, dans le *Tetrabiblos*, Ptolémée appelle la Gaule *Galatia*, l'Italie du nord *Gallia* et, semble-t-il, la partie de l'Espagne peuplée par les Celtes, *Keltikè*. Dans ce dernier ouvrage, consacré à l'influence des astres, un passage resté

jusqu'ici inaperçu des historiens de la Gaule définit les caractères des Gaulois, placés sous le signe du Bélier : amour de la liberté, de la guerre, du travail, générosité, qualités qui restent compatibles avec leur manque de passion pour les femmes. Dans les *Phases des étoiles fixes*, Ptolémée cite Vienne et, au livre II de l'*Astronomie*, Marseille et les bouches du Rhin, prises comme repère.

Appien, dans son tableau ethnographique des guerres de Rome, parle souvent des Celtes (hors de Gaule) et de la Gaule, bien que son récit de la conquête césarienne soit en grande partie perdu. Le détail est chez lui souvent inexact et c'est dommage, car il aime citer des chiffres. César a combattu quatre millions de Gaulois, en a tué un, réduit un autre en captivité ; il a conquis 400 peuplades et 800 villes (*Celtique*, 1, 6, édit. Viereck et Roos) mais ailleurs c'est 400 peuples ibères, celtes et bretons qu'il a donnés à Rome (*Guerres civiles*, II, 47, 192). Le récit des guerres civiles est le plus développé et apporte des précisions utiles, par exemple sur la fuite et la mort de Brutus en Gaule. On a parfois douté que les Celtes que Mithridate pensait à rejoindre, pour descendre avec eux en Italie comme avait fait Hannibal, fussent les Gaulois plutôt que les riverains du Danube : il est remarquable, toutefois, qu'Appien fasse état, dans un autre passage du livre consacré à Mithridate, des négociations du roi avec les Celtes et Sertorius en Ibérie.

Parmi les Latins, Aulu-Gelle a pour nous le principal mérite de nous renseigner sur son ami Favorinus d'Arles, dont il cite le nom et rapporte les propos en de nombreux passages. Il nous fait connaître Ventidius Bassus, marchand de mules et de véhicules qui vint en Gaule avec César et occupa, par la suite, une haute position à Rome ; il cite un vers de l'atellane de Lucius Pomponius intitulée *Les Gaulois transalpins*.

Une série d'auteurs grecs se présente ensuite, entre le milieu du II<sup>e</sup> et le milieu du III<sup>e</sup> siècle environ. On distingue aujourd'hui deux Oppien, l'auteur des *Halieutiques* (vers 176-180) et celui des *Cynégétiques* (entre 211 et 217) : le premier décrit la curieuse pêche de l'espadon à l'aide de bateaux camouflés à son image, dans les eaux de Marseille, et la pêche au thon dans les mêmes parages ; le second ne fait qu'un bref éloge des chiens des Celtes. — Parmi les ruses de guerre rassemblées par Polyen, il en est une de César qu'il est seul à rapporter : l'emploi d'un éléphant surmonté d'une tour pleine d'archers, transporté de Gaule en Bretagne. Ce qu'il dit de Gergovie est intéressant au point de vue topographique. — Les Gaulois, parce qu'ils ont pris part au sac de Jérusalem par Titus, ne sont pas épargnés par les prophéties de malheur des *Oracles sibyllins*. — Pausanias fait venir des bords de l'Océan les Gaulois (Galates, anciennement appelés Celtes) qui ont envahi la Grèce ; les Romains ont, d'après lui, pris toutes les parties cultivables de leur pays, laissant les régions trop froides et pauvres ; il n'est pas sûr qu'il y ait un art divinatoire chez les Celtes ; ils n'enterrent pas les guerriers tués, pour étonner l'ennemi et parce qu'ils n'ont pas pitié des morts. Ce qu'il dit, ça et là, de l'Eridan celtique ne se rapporte nullement au Rhône supérieur : il s'agit bien du Pô. Il cite, enfin, la statue offerte par les Massaliotes à Delphes après une victoire sur Carthage.

Lucien a vraisemblablement donné des leçons d'éloquence en Gaule, sans doute à Marseille : son ami Sabinus, destinataire de l'*Apologie pour ceux qui sont aux gages des grands*, l'a entendu au cours de son voyage vers l'Océan occidental et la Celtique et atteste qu'il gagnait des sommes considérables ; or, Strabon (IV, 1, 5) signalait déjà qu'à Marseille les sophistes étaient richement rémunérés ; ailleurs (*Toxaris ou l'amitié*), Lucien rapporte une histoire édifiante d'origine marseillaise, recueillie en Italie. Cette vraisemblance nous aide à situer en Gaule et probablement à Marseille la description, par un Celte parlant grec mais connaissant à fond les coutumes de son pays, de l'Héraclès des Celtes appelé *Ogmios*, que certains savants ont placée en Galatie : quand Lucien parle des habitants de ce pays, il dit *Galatai* et quand il évoque la Gaule, *Keltikè*, de même qu'il appelle « Celte » son interlocuteur ; d'ailleurs les correspondances onomastiques d'*Ogmios* s'établissent avec le celtique occidental, plus précisément avec l'irlandais (*Ogmā*). Ce texte mérite une analyse serrée, qui pourrait préciser l'effet que fait le tableau sur les deux spectateurs et la façon dont il se présente à leurs yeux.

Galien déclare avoir « ramassé une foule de noms chez les Celtes » et avoir demandé en vain leur explication aux étymologistes ; il fait état de relations épistolaires avec des Gaulois qui lui demandent des remèdes, de remèdes que des Gaulois lui apportent, de médicaments composés par Abascantos de Lyon et par Démosthène de Marseille et il déclare avoir refusé d'aller en Germanie (dans les provinces dites Germanies, probablement). Le théologien Clément, dit d'Alexandrie où il enseigna, cite les druides gaulois et les philosophes des Celtes et affirme que les Celtes portent les femmes en litière, sur leurs épaules. — Parmi les textes assez nombreux (notamment de Posidonios) concernant les Celtes et la Gaule que transmet l'œuvre d'Athénée, ceux qui ont rapport à Marseille sont les plus curieux : l'interdiction aux femmes de boire du vin, le rangement des phiales la face en bas, les mœurs efféminées qui s'imposèrent, à la longue, à cette population coupée de ses origines.

Les rapports d'Irénée, évêque de Lyon, avec les Gaulois sont précisés par divers travaux récents. Il n'est pas sûr qu'il ait parlé le celtique : il l'entend parler et cela gêne son grec ; il fait état d'églises « barbares » en dehors de Lyon ; il écrit au nom des Gaulois au pape Victor, en 189 ; il ne dit pas que le gnostique Markos soit venu en Gaule mais que des gnostiques sévissent, comme Markos leur maître, « même dans nos régions rhodaniennes ». Un livre récent de J. Colin veut qu'Irénée et les martyrs de 177 aient vécu non en Gaule mais en Asie mineure : les arguments ne résistent pas à la critique. La lettre des chrétiens lyonnais et viennois de 177 à leurs frères d'Asie, document dont nous n'avons que de larges extraits, n'en pose pas moins quelques problèmes encore non résolus : le nombre exact des martyrs, les rapports avec les montanistes, le supplice infligé dans l'arène à un citoyen romain, l'absence du nom du gouverneur, la persécution commune aux deux provinces auxquelles appartenaient Vienne et Lyon. — Tertullien atteste, avant 202, la conversion au christianisme des « diverses nations des Gaules » et apporte

quelques renseignements sur le paganisme gaulois : notamment, d'après Nicandre de Colophon, sur la pratique de l'incubation auprès des tombeaux. Il cite *Epona* et, deux fois, *Bélénus* (dans le Norique).

Diogène Laërce, outre de nombreuses références à Favorinus d'Arles et à ses œuvres, apporte deux jugements sur les druides, que certains, partisans d'une origine non grecque de la philosophie, plaçaient parmi ses créateurs avec les Mages iraniens, les Chaldéens de Babylone ou d'Assyrie, les gymnosophistes de l'Inde. Les phrases sont rédigées de telle façon qu'on ne peut savoir à quel auteur, Pseudo-Aristote ou Sotion, revient la mention même des druides mais elles offrent le grand intérêt de prêter les mêmes préceptes aux prêtres ou sages de l'Inde et aux druides de l'Occident. — Philostrate (le deuxième, selon le classement adopté aujourd'hui) dit avoir vu lui-même les marées de l'Océan celtique et observé leur rapport avec les phases de la lune. Il nous apprend que, sous Domitien, des philosophes persécutés s'enfuirent « chez les Celtes ». Il consacre une notice à Favorinus d'Arles et cite ses maîtres, ses élèves, ses collègues. Nous lui devons deux renseignements d'ordre technique, l'un sur les freins d'argent d'un char phrygien ou celtique, l'autre, fort précise, sur l'émailage du cuivre, invention gauloise.

Dion Cassius, malgré ses inexactitudes, ses imprécisions et les lacunes de son texte, est une source précieuse pour la guerre des Allobroges de Catagnatos, pour la guerre des Gaules (qu'il résume d'après César mais aussi d'après d'autres auteurs), pour le rôle de la Gaule dans la guerre civile, la fondation de Lyon, les rapports d'Auguste avec ce pays, la révolte gauloise contre Néron, la guerre de Septime Sévère en Gaule contre Albinus. On lui doit de connaître les exactions de Licinius, intendant fiscal d'Auguste, l'agitation causée par un ancien esclave d'Agrippa, la visite de Caracalla, en 213, à un sanctuaire occidental d'Apollon *Grannos*. Longtemps mésestimé, cet historien, mieux connu aujourd'hui mais qui pourrait l'être mieux encore, est parmi les plus intéressants pour le sujet ici traité. — *L'histoire romaine* d'Hérodien, qui va de 180 à 238, a valeur de source directe : l'auteur raconte surtout les événements dont il a été témoin et fait, parfois, des emprunts à Dion Cassius. Il nous révèle les sévices des brigands de Maternus, sous Commode et maintes précisions sur les allées et venues de Septime Sévère, d'Alexandre Sévère et de Maximin en Gaule. — Elien rapporte sur les Celtes et les Marseillais des traditions connues par ailleurs et des racontars curieux du genre de celui-ci : les Celtes donnent des poissons aux bœufs et aux chevaux ; ces derniers fuient vers le nord les exhalaisons des vents du sud. — Agathémère décrit la rose des vents de Timosthène et la place qu'y occupent les pays celtiques.

Parmi les curiosités rassemblées par Solin, plusieurs sont fournies par la Gaule : d'abord, tout le pays lui-même, avec ses riches ressources naturelles et les sacrifices humains pratiqués par ses habitants ; puis, l'impétuosité du Rhône, le refroidissement des sources d'*Aquae Sextiae*, l'origine gauloise des Ombriens — dont la langue, on le sait aujourd'hui, n'est pas sans affinités avec le celtique. Solin a puisé chez les auteurs anciens ; c'est une partie de l'intérêt

qu'il présente. — La mention isolée de la Saône, *Arar*, chez Némésien comme chez d'autres poètes, tient peut-être au fait que ce nom sonore entrait aisément dans un vers. — Le siège d'une ville gauloise de Lyonnaise par les Germains, cité par l'historien grec Eusèbe, est probablement celui de Tours (*Turrenoi* : *Turones* ?) mais la date reste incertaine : le règne quasi dissident de Postume paraît convenir le mieux aux circonstances indiquées par le texte. — Lactance est, par ses récits relatifs aux empereurs qui ont persécuté les chrétiens, l'une des sources les plus importantes pour l'histoire de la Gaule au début du IV<sup>e</sup> siècle.

Le trait le plus frappant de cet ensemble de sources de l'époque des Antonins et des Sévères est la prédominance des auteurs grecs sur les auteurs latins. Cela n'est pas dû sans doute seulement au hasard de la conservation des textes : l'hellénisation de l'empire s'est accentuée sous l'influence d'empereurs philhellènes et la Gaule, devenue une partie essentielle du monde romain, a une part, importante parfois, dans les témoignages apportés par la littérature de langue grecque.

\*

\*\*

L'approche et l'établissement du Bas-Empire provoquent l'apparition de sources d'un caractère nouveau : itinéraires, documents administratifs ou quasi officiels, discours d'apparat (panégyriques), littérature chrétienne. Leur étude a été seulement commencée cette année : les auteurs du Bas-Empire feront l'objet du cours de l'an prochain.

L'*Itinéraire* dit d'*Antonin* (le manuscrit porte : *Antonii Augusti*, ce qui est aberrant) remonte vraisemblablement à la fin du III<sup>e</sup> siècle mais l'état dans lequel il nous est parvenu, après d'ultimes remaniements, n'est pas antérieur au milieu du IV<sup>e</sup>. Il est plein d'inexactitudes, de contradictions, de répétitions et d'omissions (le Sud-Ouest, par exemple). Les noms qu'il nous fait connaître l'emportent en intérêt sur les distances indiquées, qui sont souvent incorrectes. — L'édit de Dioclétien sur les prix fait une large part aux produits de l'empire d'Orient et n'a sans doute pas été appliqué en Occident. Il est d'autant plus remarquable d'y trouver des prescriptions relatives à des produits de l'industrie alimentaire et de l'industrie textile de la Gaule ou portant, tout au moins, des noms gaulois : certains sont manifestement des articles d'imitation, sortes de contrefaçons, par exemple ce vêtement, le *birros* « façon nervienne » fabriqué à Laodicée. Quelques mots probablement gaulois, connus par ce seul texte, n'ont pas encore été expliqués : *bedox*, *banata*, sortes d'étoffes indéterminées.

Les quatre premiers panégyriques latins, étudiés cette année, sont des sources de grande valeur, dont l'édition Galletier permet, par ses notices analytiques, de distinguer les qualités respectives et les auteurs. Mamertin l'ancien a vécu en Gaule mais n'est peut-être pas gaulois ; ce rhéteur accompli nous renseigne, dans le premier surtout de ses deux discours à Maximien Hercule, sur l'histoire de la Gaule entre 285 et 291 : opérations militaires, troubles

provoqués par les Bagaudes, gloire de Trèves, où l'empereur séjourne. L'auteur anonyme, qui vécut près d'Autun, du panégyrique de Constance Chlore contient le seul récit détaillé que nous ayons de l'expédition contre Carausius, avec toute sa préparation dans la Gaule du nord ; il signale notamment la déportation d'artisans de l'île de Bretagne, de Chamaves et de Frisons dans la région d'Autun. Le discours d'Eumène, né et mort à Autun, en faveur de la restauration des écoles Méniennes se prête à une étude topographique des monuments d'Autun ; il signale le sac de la ville par les Bataves en 269-270, le travail des artisans bretons, la bienveillance et la générosité de Constance Chlore.

La prédominance des sources grecques dans la deuxième partie du Haut-Empire, sous les Antonins et les Sévères, reflète le développement de la culture hellénique favorisée par des princes philhellènes et orientaux. Puis l'importance prise dans la défense de l'empire contre les Barbares par l'Occident et notamment par la Gaule produit, à l'approche et au début du Bas-Empire, un renouveau des sources latines et, avec les panégyriques, la naissance d'œuvres gallo-romaines : les empereurs résident à Trèves et la mainmise de plus en plus serrée qu'ils ont sur la Gaule provoque aussi l'apparition de documents administratifs, dont le caractère concret est particulièrement précieux pour l'histoire du pays.

#### PUBLICATIONS

Le professeur a publié :

— *Observations sur le Calendrier de Coligny, V (Etudes celtiques, XI, 2, 1966-1967, p. 269-313, fig. 1).*

— *Gaul. tuθos = lat. furnus (Etudes celtiques, XI, 2, 1966-1967, p. 314-318, fig. 1).*

— *Préparation d'une édition du Calendrier de Coligny (Ain) (Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1966, p. 262-274, fig. 1-4).*

— *La Chronique gallo-romaine annuelle (Revue des études anciennes, 68, 1966, 91 notices, p. 332-379, pl. XI).*

— *Scarlat Lambrino (1891-1965) (Etudes celtiques, XI, 2, 1966-1967, p. 488-489).*

— *Archéologie et histoire de la Gaule (Sciences, Numéro spécial consacré au Collège de France, n° 47, 1967, p. 31-42, 5 fig.).*

Le professeur a édité :

— *Gallia, 24 (1966), fascicules 1 et 2, 537 p., ill.*

Il a dirigé deux travaux de documentation :

1° la mise en fiches des références aux auteurs anciens contenues dans l'*Histoire de la Gaule* de Jullian (fin) ;

2° la mise en fiches des catalogues publiés des collections françaises d'archéologie nationale (fin) ;

il a commencé à organiser une recherche sur la périodicité des notations du calendrier gaulois avec MM. LACHAUX et LERUSTE, au laboratoire de Physique atomique et moléculaire du Collège de France, en vue de l'utilisation d'un ordinateur pour tenter de résoudre ce problème malgré les lacunes de ce texte épigraphique d'une nature très particulière.

#### ACTIVITÉS, MISSIONS

Le professeur a participé à la Recherche coopérative sur programme du C.N.R.S. sur la Ville antique, dont le Comité s'est réuni à Strasbourg en mai 1967 ;

il a donné une conférence à l'Université de Rennes en février 1967 ;

il a fait une communication au VII<sup>e</sup> Congrès international de préhistoire et de protohistoire à Prague en août 1966 ;

il a effectué une mission à Marseille pour le compte de la Direction des Musées de France ;

il a fait partie d'un jury de thèse de doctorat d'Etat à la Sorbonne : J. Harmand, *Une campagne césarienne : Alésia* (thèse complémentaire) ;

il a été élu membre du Comité national (32<sup>e</sup> section) et membre du Directoire du C.N.R.S.